

REPUBLIQUE FRANCAISE

243800604 C.A.P.I.

POSTE COMPTABLE DE BOURGOIN JALLIEU

**Service public local
à caractère industriel et commercial**
BUDGET TRANSPORTS

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2016

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales - Modalités de vote du budget II - Présentation générale du compte administratif A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes III - Vote du compte administratif A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		
	A - Eléments du bilan	
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1- Etats ventil. dépenses, recettes services eau et assainissement A5.2- Etats ventil. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties A8.3- Opérations liées aux cessions A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties A10- Etat des travaux en régie	
	B - Engagements hors bilan	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement	
	C - Autres éléments d'information	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach. C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	
	D - Arrêté et signatures	
	D - Arrêté et signatures	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 10 575 843.84	g 12 108 848.20	1 533 004.36
	Section d'investissement	b 2 528 843.22	h 2 387 300.54	-141 542.68

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 901 016.34 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		13 104 687.06 =a+b+c+d	15 397 165.08 =g+h+i+j	2 292 478.02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f 1 446 663.06	l 189 284.90
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 1 446 663.06	=k+l 189 284.90

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	10 575 843.84 =a+c+e	12 108 848.20 =g+i+k	1 533 004.36
	Section d'investissement	3 975 506.28 =b+d+f	3 477 601.78 =h+j+l	-497 904.50
	TOTAL CUMULE	14 551 350.12 =a+b+c+d+e+f	15 586 449.98 =g+h+i+j+k+l	1 035 099.86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 446 663.06	189 284.90
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		88 018.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		101 266.90
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141 258.81	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 305 404.25	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 603 481.00	9 227 008.18	47 972.61		328 500.21
014	ATTENUATION DE PRODUITS	40 000.00	31 648.84			8 351.16
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	96 000.00	60 186.35			35 813.65
Total des dépenses de gestion courante		9 739 481.00	9 318 843.37	47 972.61		372 665.02
66	CHARGES FINANCIERES	289 000.00	256 732.77			32 267.23
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 028 481.00	9 575 576.14	47 972.61		404 932.25
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	635 519.00				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 012 000.00	952 295.09			59 704.91
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 647 519.00	952 295.09			695 223.91
TOTAL		11 676 000.00	10 527 871.23	47 972.61		1 100 156.16
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	8 700 000.00	8 995 418.50			-295 418.50
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 880 000.00	3 035 056.38	10 000.00		-165 056.38
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
Total des recettes de gestion courante		11 580 000.00	12 030 474.88	10 000.00		-460 474.88
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000.00	23 354.32			26 645.68
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles d'exploitation		11 630 000.00	12 053 829.20	10 000.00		-433 829.20
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 000.00	45 019.00			981.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		46 000.00	45 019.00			981.00
TOTAL		11 676 000.00	12 098 848.20	10 000.00		-432 848.20
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 492.24	59 656.39	141 258.81	30 577.04
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 586 726.57	1 606 638.64	1 305 404.25	674 683.68
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		3 818 218.81	1 666 295.03	1 446 663.06	705 260.72
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	664 000.00	651 774.83		12 225.17
Total des dépenses financières		664 000.00	651 774.83		12 225.17
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		4 482 218.81	2 318 069.86	1 446 663.06	717 485.89
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 000.00	45 019.00		981.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	234 399.00	165 754.36		68 644.64
Total des dépenses d'ordre d'investissement		280 399.00	210 773.36		69 625.64
TOTAL		4 762 617.81	2 528 843.22	1 446 663.06	787 111.53
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	68 000.00	91 342.10	101 266.90	-124 609.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	291 625.84			291 625.84
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000.00			60 000.00
Total des recettes d'équipement		419 625.84	91 342.10	101 266.90	227 016.84
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	566 507.00	93 003.00	88 018.00	385 486.00
106	Reserves	919 151.63	919 151.63		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 399.00	165 754.36		-91 355.36
Total des recettes financières		1 560 057.63	1 177 908.99	88 018.00	294 130.64
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		1 979 683.47	1 269 251.09	189 284.90	521 147.48
021	Virement de la section d'exploitation	635 519.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 012 000.00	952 295.09		59 704.91
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	234 399.00	165 754.36		68 644.64
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 881 918.00	1 118 049.45		763 868.55
TOTAL		3 861 601.47	2 387 300.54	189 284.90	1 285 016.03
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		901 016.34			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 274 980.79		9 274 980.79
014	ATTENUATION DE PRODUITS	31 648.84		31 648.84
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	60 186.35		60 186.35
66	CHARGES FINANCIERES	256 732.77		256 732.77
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		952 295.09	952 295.09
	Dépenses d'exploitation - Total	9 623 548.75	952 295.09	10 575 843.84

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 575 843.84
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		45 019.00	45 019.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	651 774.83		651 774.83
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	59 656.39		59 656.39
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 606 638.64		1 606 638.64
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		165 754.36	165 754.36
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
	Dépenses d'investissement - Total	2 318 069.86	210 773.36	2 528 843.22

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 528 843.22
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	8 995 418.50		8 995 418.50
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 045 056.38		3 045 056.38
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 354.32	45 019.00	68 373.32
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	12 063 829.20	45 019.00	12 108 848.20

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 108 848.20
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	93 003.00		93 003.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	91 342.10		91 342.10
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 496.04	2 496.04
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		163 258.32	163 258.32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 754.36		165 754.36
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		952 295.09	952 295.09
	Recettes d'investissement - Total	350 099.46	1 118 049.45	1 468 148.91

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	901 016.34
---	-------------------

+

Affectation aux comptes 106	919 151.63
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 288 316.88
---	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 603 481.00	9 227 008.18	47 972.61		328 500.21
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	45 250.00	3 810.05			41 439.95
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE ...)	250.00	380.70			-130.70
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT					
6064	FOURNITURES DE PETITS ÉQUIPEMENTS					
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES					
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	45 000.00	3 429.35			41 570.65
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	256 000.00	99 541.35	47 972.61		108 486.04
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	233 000.00	99 541.35	47 972.61		85 486.04
6122	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL CREDIT BAIL MOBILIER					
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS LOCATIONS MOBILIERES	5 000.00				5 000.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
61551	ENTRETIEN BATIMENT PUBLICS					
61558	ENTRETIEN REPARATION MATERIEL ROULANT					
6156	ENTRETIEN MATÉRIEL MOBILIERES					
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS -MAINTENANCE					
6161	PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	18 000.00				18 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES					
618	DIVERS					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 301 731.00	9 123 656.78			178 074.22
6222	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					
6226	COMMISSIONS ET COURTAGES S/VENTES	4 000.00	1 593.90			2 406.10
6227	HONORAIRES					
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000.00				1 000.00
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					
6238	ANNONCES ET INSERTIONS	2 600.00				2 600.00
6238	DIVERS	10 000.00	3 655.46			6 344.54
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS - TRANSPORTS DES USAGERS	8 896 000.00	8 769 893.72			126 106.28
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS					
6257	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500.00	214.00			286.00
6257	RECEPTIONS	500.00	29.41			470.59
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT					
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		1 200.00			-1 200.00
6281	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6281	DIVERS COTISATIONS	44 000.00	15 370.57			28 629.43
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	343 131.00	331 699.72			11 431.28
6288	DIVERS SERVICES EXTERIEURS					
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	500.00				500.00
63511	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.) IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) PAIEMENT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
63512 63514	TAXES FONCIERES TAXES ET IMPOTS SUR VEHICULES	500.00				500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	40 000.00	31 648.84			8 351.16
739	RESTITUTIONS DE LA TAXE VERSEMENT DE TRANSPORT	40 000.00	31 648.84			8 351.16
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	96 000.00	60 186.35			35 813.65
- 65 - 65714 6572 65732 65735 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE SUBVENTION EQUIPEMENTS AUX COMMUNES SUBVENTION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE SUBV FONCT REGIONS SUBVENTION D'EXPLOITATION GROUPEMENT COLLECTIVITE CHARGES DE GESTION COURANTES	96 000.00 60 000.00 36 000.00	60 186.35 24 844.83 34 572.00 769.52			35 813.65 35 155.17 1 428.00 -769.52
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		9 739 481.00	9 318 843.37	47 972.61		372 665.02
66	CHARGES FINANCIERES	289 000.00	256 732.77			32 267.23
- 66 - 66111 66112	CHARGES FINANCIERES CHARGES D'INTERETS INTERETS REGLES A L'ECHEANCE ICNE	289 000.00 284 000.00 5 000.00	256 732.77 261 902.14 -5 169.37			32 267.23 22 097.86 10 169.37
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
- 67 - 6712 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		10 028 481.00	9 575 576.14	47 972.61		404 932.25

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	635 519.00				635 519.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 012 000.00	952 295.09			59 704.91
- 67 - 675	CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	50 000.00 50 000.00				50 000.00 50 000.00
- 68 - 6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMO. INCORP.ET INCORP.	962 000.00 962 000.00	952 295.09 952 295.09			9 704.91 9 704.91
6875	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATION AUX PROVISIONS					
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 647 519.00	952 295.09			695 223.91
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 647 519.00	952 295.09			695 223.91

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	11 676 000.00	10 527 871.23	47 972.61		1 100 156.16
--	----------------------	----------------------	------------------	--	---------------------

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1	
---	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES					
- 70 - 7068	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES SERVICES ACCESSOIRES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	8 700 000.00	8 995 418.50			-295 418.50
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	8 700 000.00	8 995 418.50			-295 418.50
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 880 000.00	3 035 056.38	10 000.00		-165 056.38
7472	SUBVENTIONS PARTICIPATION REGIONS	25 000.00	9 079.46	10 000.00		5 920.54
7473	SUBV. ET PARTICIP. DEPARTEMENTS	2 789 000.00	2 962 385.92			-173 385.92
7478	SUBV. ET PARTICIP. REGION					
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION DGD	66 000.00	63 591.00			2 409.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
- 75 - 752 757	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES AUX ACTIVITES P DROITS D'USAGE VEHICULES URBAINS					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
791	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERT DE CHARGES					
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		11 580 000.00	12 030 474.88	10 000.00		-460 474.88
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000.00	23 354.32			26 645.68
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000.00	23 354.32			26 645.68
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPT.SUR OPERAT. DE GESTION		1 199.23			-1 199.23
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		887.41			-887.41
774	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU BUDGET GÉNÉRAL					
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS	50 000.00				50 000.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		21 267.68			-21 267.68
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
- 78 - 7875	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REPRISE / DEPREC. ET PROVISIONS (A INSC. DS PROD. REPRISE SUR PROVISION					
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		11 630 000.00	12 053 829.20	10 000.00		-433 829.20

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 000.00	45 019.00			981.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV TRANSF AU RESULTAT	46 000.00 46 000.00	45 019.00 45 019.00			981.00 981.00
- 78 - 7811	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REP./AMORTISS.& PROVISIONS (A INSC. DS PROD.EXPL) REPRISE SUR AMORTISSEMENT					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 000.00	45 019.00			981.00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	11 676 000.00	12 098 848.20	10 000.00		-432 848.20
--	----------------------	----------------------	------------------	--	--------------------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1
--	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
- 15 -	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	PROVISIONS POUR RISQUES				
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 492.24	59 656.39	141 258.81	30 577.04
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 492.24	59 656.39	141 258.81	30 577.04
2031	FRAIS ETUDES	216 492.24	59 656.39	141 258.81	15 577.04
2032	ETUDE PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	15 000.00			15 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION				
205	ANNONCES POUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 586 726.57	1 606 638.64	1 305 404.25	674 683.68
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 586 726.57	1 606 638.64	1 305 404.25	674 683.68
2111	TERRAINS TERRAINS NUS	351 120.00		180 660.00	170 460.00
2121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS				
2128	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS	503 834.84	344 232.72	89 420.20	70 181.92
2135	CONSTRUCTIONS				
2138	INSTALLATIONS GENERALES,.....LOCAUX DU C A T AUTRES CONSTRUCTIONS/ STATION SERVICE/DEPOT BUS	385 333.20	33 324.05	31 032.00	320 977.15
2151	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2153	INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALISÉS	1 194 001.72	535 172.67	579 731.43	79 097.62
2154	INSTALLATION À CARACTÈRE SPÉCIFIQUE	10 458.87	4 426.80	10 752.87	-4 720.80
	OUTILLAGE INDUSTRIEL	18 480.32	6 811.75	10 864.60	803.97
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2183	MATERIEL DE TRANSPORT/ ACHATS VEHICULES	1 123 497.62	682 670.65	402 943.15	37 883.82
2188	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS				
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.				
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		3 818 218.81	1 666 295.03	1 446 663.06	705 260.72
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	664 000.00	651 774.83		12 225.17
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
1641 16441	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	548 000.00 116 000.00	535 774.83 116 000.00		12 225.17
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		664 000.00	651 774.83		12 225.17
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 482 218.81	2 318 069.86	1 446 663.06	717 485.89

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 000.00	45 019.00		981.00
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		46 000.00	45 019.00		981.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	46 000.00	45 019.00		981.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
13912	REGIONS		2 318.00		-2 318.00
13913	AMORTT SUBV DEPART		34 701.00		-34 701.00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX				
13918	AUTRES	46 000.00	8 000.00		38 000.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28135	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAG.				
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT				
<i>Charges transférées</i>					
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT/ ACHATS VEHICULES				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	234 399.00	165 754.36		68 644.64
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
16449	OPERATION AFFERENTE OPTION TIRAGE LIGNE SUR TRESOR				
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	234 399.00	165 754.36		68 644.64
	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES				
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DROIT DÉDUCTION DE TVA	234 399.00	165 754.36		68 644.64
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		280 399.00	210 773.36		69 625.64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		4 762 617.81	2 528 843.22	1 446 663.06	787 111.53
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	68 000.00	91 342.10	101 266.90	-124 609.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	68 000.00	91 342.10	101 266.90	-124 609.00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
1313	COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	68 000.00	45 500.10	101 266.90	-78 767.00
1316	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT		45 842.00		-45 842.00
1318	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'AUTES EPL				
	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	291 625.84			291 625.84
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	291 625.84			291 625.84
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- 20 - 205	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ANNONCES POUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2138	CONSTRUCTIONS AUTRES CONSTRUCTIONS/ STATION SERVICE/DEPOT BUS				
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000.00			60 000.00
- 23 - 238	IMMOBILISATIONS EN COURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	60 000.00 60 000.00			60 000.00 60 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		419 625.84	91 342.10	101 266.90	227 016.84
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 485 658.63	1 012 154.63	88 018.00	385 486.00
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 485 658.63	1 012 154.63	88 018.00	385 486.00
10222	DOTATIONS ET FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT				
10228	FCTVA	566 507.00	93 003.00	88 018.00	385 486.00
	AUTRES FONDS GLOBALISES				
1068	RESERVES				
	AUTRES RESERVES	919 151.63	919 151.63		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 399.00	165 754.36		-91 355.36
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	74 399.00	165 754.36		-91 355.36

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
2762	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES CREANCE SUR TRANSFERT DROIT DÉDUCTION DE TVA	74 399.00	165 754.36		-91 355.36
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 560 057.63	1 177 908.99	88 018.00	294 130.64
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 979 683.47	1 269 251.09	189 284.90	521 147.48

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	Virement de la section d'exploitation	635 519.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 012 000.00	952 295.09		59 704.91
- 15 -	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	PROVISIONS POUR RISQUES				
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES				
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES				
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000.00			50 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	MATERIEL DE TRANSPORT/ ACHATS VEHICULES	50 000.00			50 000.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	962 000.00	952 295.09		9 704.91
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
28031	AMORTISSEMENT FRAIS D'ÉTUDES				
28032	AMORTISSEMENT ÉTUDE DE DÉPLACEMENT URBAIN				
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28111	TERRAINS				
28121	AMORT. AGENCEMENT ET AMENAGT. DE TERRAIN		104 219.39		-104 219.39
28128	AMORT AUTRES AGENCT ET AMENAGT TERRAINS		23 905.60		-23 905.60
28131	AMORTISSEMENT AGENCEMENT DE BÂTIMENTS				
28135	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAG.				
28138	AMORT. AUTRES CONSTR/STATION SERVICE/DEPOT BUS		4 806.00		-4 806.00
	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.				
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		95 019.00		-95 019.00
28153	AMORTISSEMENT INSTALLATION A CARACTERE SPECIFIQUE		97 368.25		-97 368.25
28154	AMORTISSEMENT MATÉRIEL INDUSTRIEL		5 682.00		-5 682.00
	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE MISE DISPOSITION				
281731	BATIMENTS				
281754	AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL INDUSTRIEL		1 285.00		-1 285.00
281782	MATERIEL DE TRANSPORT				
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	962 000.00	617 384.18		344 615.82
28183	AMORT. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		1 735.78		-1 735.78
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER				
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		889.89		-889.89
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 647 519.00	952 295.09		695 223.91
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	234 399.00	165 754.36		68 644.64
16449	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
	OPERATION AFFERENTE OPTION TIRAGE LIGNE SUR TRESOR				
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 496.04		-2 496.04
2031	FRAIS ETUDES		2 496.04		-2 496.04
2032	ETUDE PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN				
2033	FRAIS D'INSERTION				
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 399.00	163 258.32		71 140.68

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
2121 2128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS		47 381.75		-47 381.75
2135	CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS GENERALES,....LOCAUX DU C A T		3 867.61		-3 867.61
2151 2153 2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALISÉS INSTALLATION À CARACTÈRE SPÉCIFIQUE OUTILLAGE INDUSTRIEL		737.80 903.13		-737.80 -903.13
2182 2183 2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT/ ACHATS VEHICULES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 399.00	110 368.03		124 030.97
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 881 918.00	1 118 049.45		763 868.55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		3 861 601.47	2 387 300.54	189 284.90	1 285 016.03
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			901 016.34		

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)																	
[...]																	-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)																	
[...]																	-
1643 Emprunts en devises (total)																	
[...]																	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)																	
[...]																	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
[...]																	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)																	
[...]																	-
1678 Autres emprunts et dettes (total)																	
[...]																	-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)																	
1681 Autres emprunts (total)																	
[...]																	-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																	
[...]																	-
1687 Autres dettes (total)																	
[...]																	-
Total général																	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]			-									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]			-									
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]			-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]			-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]			-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange (C)														
...														
Total C														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

V – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
(...)									
Taux variable simple (total)									
(...)									
Taux complexe (total) (2)									
(...)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette (3)																	
[...]																	
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette (4)																	
[...]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

V – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total																				

(1) Inscrive les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) :			
..... €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	...		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.1 A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		710 000.00	696 793.83
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	664 000.00	651 774.83
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	548 000.00	535 774.83
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	116 000.00	116 000.00
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	46 000.00	45 019.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	46 000.00	45 019.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	696 793.83	1 446 663.06		2 143 456.89

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 185 925.00	1 211 052.45
	Ressources propres externes de l'année (a)	588 406.00	258 757.36
10222	FCTVA	514 007.00	93 003.00
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières	74 399.00	165 754.36
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DROIT DÉDUCTION DE TVA	74 399.00	165 754.36
	Ressources propres internes de l'année (b)	1 597 519.00	952 295.09
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	962 000.00	952 295.09
28031	AMORTISSEMENT FRAIS D'ÉTUDES		
28032	AMORTISSEMENT ÉTUDE DE DÉPLACEMENT URBAIN		
28111	TERRAINS		
28121	AMORT. AGENCEMENT ET AMENAGT. DE TERRAIN		104 219.39
28128	AMORT AUTRES AGENCT ET AMENAGT TERRAINS		23 905.60
28131	AMORTISSEMENT AGENCEMENT DE BÂTIMENTS		
28135	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAG.		
28138	AMORT. AUTRES CONSTR/STATION SERVICE/DEPOT BUS		4 806.00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		95 019.00
28153	AMORTISSEMENT INSTALLATION A CARACTERE SPECIFIQUE		97 368.25
28154	AMORTISSEMENT MATÉRIEL INDUSTRIEL		5 682.00
281731	BATIMENTS		
281754	AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL INDUSTRIEL		1 285.00
281782	MATERIEL DE TRANSPORT		
28182	AMORTISSEMENT MATÉRIEL DE TRANSPORT	962 000.00	617 384.18
28183	AMORT. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		1 735.78
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		889.89
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	635 519.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 211 052.45	189 284.90	901 016.34	919 151.63	3 220 505.32

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 143 456.89
Ressources propres disponibles	IV 3 220 505.32
Solde (IV - II)	V 1 077 048.43

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations de l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations		
	DEPENSES (a)					
	[...] (2)					
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	Annulations sur dépenses (c) (3)					
	Dépenses nettes (a – c)					
	RECETTES (b)					
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)					
	040 Financement par le mandataire					
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers					
	Annulations sur recettes (d) (3)					
	Recettes nettes (b – d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
775 675	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
(...)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
(...)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
(...)																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572	SUBVENTION AUX PERSONNES DE DROIT 11085 ASSOC PORTE ISERE ENVIRONNEMENT 16289 EVE ISSARTEL 17699 LACHENAL HELENE 18156 BRUNO VELO SAS 18237 DOMCARE 18417 TRANSACOM 784 CNE ST QUENTIN FALLAVIER		ASSOC PORTE ISERE ENVIRONNEMENT EVE ISSARTEL LACHENAL BRUNO VELO SAS DOMCARE TRANSACOM CNE ST QUENTIN FALLAVIER	Personne morale de droit privé Personne morale de droit privé Personne physique Personne morale de droit privé Personne morale de droit privé Personne morale de droit privé Commune	24 844.83 20 000.00 864.00 247.50 733.33 1 000.00 2 000.00
65735	SUBVENTION D'EXPLOITATION GROUPE 16286 SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS		SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS AML	Groupement Collectivités	34 572.00 34 572.00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés (1).....							
...							
TOTAL.....							

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/N " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						
	TOTAL.....						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits réalisés en 2016	Reste à financer (>2016)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits réalisés en 2016	Reste à financer (>2016)
------------------------	---	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE
(1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
[...]			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN
ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie de l'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - Budget principal : BUDGET PRINCIPAL CAPI

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		-9 252 622.95	2 640 817.30	-6 611 805.65
DEPENSES	47 489 667.24	34 706 546.08	6 897 829.19	41 604 375.27
RECETTES	47 489 667.24	25 453 923.13	9 538 646.49	34 992 569.62
EXPLOITATION		10 200 250.18		10 200 250.18
DEPENSES	98 395 168.78	90 928 025.56		90 928 025.56
RECETTES	98 395 168.78	101 128 275.74		101 128 275.74

2 - Budget annexe : BUDGET PLATEFORME CONSTRUCTION DURABLE

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		960 782.23		960 782.23
DEPENSES	1 736 322.07	663 827.27		663 827.27
RECETTES	1 736 322.07	1 624 609.50		1 624 609.50
EXPLOITATION		44 904.37		44 904.37
DEPENSES	263 422.07	87 317.70		87 317.70
RECETTES	263 422.07	132 222.07		132 222.07

2 - Budget annexe : BUDGET GOLF SPORTS DE LOISIRS

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		35 452.46		35 452.46
DEPENSES	96 941.18	25 844.62		25 844.62
RECETTES	96 941.18	61 297.08		61 297.08
EXPLOITATION		35 489.70		35 489.70
DEPENSES	423 602.00	379 835.97		379 835.97
RECETTES	423 602.00	415 325.67		415 325.67

2 - Budget annexe : BUDGET SPANC

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		437.51		437.51
DEPENSES	1 510.00	1 072.49		1 072.49
RECETTES	1 510.00	1 510.00		1 510.00
EXPLOITATION		160.27		160.27
DEPENSES	74 236.00	74 176.89		74 176.89
RECETTES	74 236.00	74 337.16		74 337.16

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	Tota

2 - Budget annexe : BUDGET EAU

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		2 674 227.76	-2 071 380.78	602 846.98
DEPENSES	8 712 647.95	3 440 791.86	2 519 025.32	5 959 817.18
RECETTES	8 712 647.95	6 115 019.62	447 644.54	6 562 664.16
EXPLOITATION		1 384 497.64		1 384 497.64
DEPENSES	3 839 659.00	2 194 446.19		2 194 446.19
RECETTES	3 839 659.00	3 578 943.83		3 578 943.83

2 - Budget annexe : BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		-4 480 121.59	487 163.99	-3 992 957.60
DEPENSES	58 778 246.15	17 157 280.81	1 617 920.79	18 775 201.60
RECETTES	58 778 246.15	12 677 159.22	2 105 084.78	14 782 244.00
EXPLOITATION		3 745 075.53		3 745 075.53
DEPENSES	8 873 748.00	5 042 809.57		5 042 809.57
RECETTES	8 873 748.00	8 787 885.10		8 787 885.10

2 - Budget annexe : BUDGET TRANSPORTS

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		759 473.66	-1 257 378.16	-497 904.50
DEPENSES	4 762 617.81	2 528 843.22	1 446 663.06	3 975 506.28
RECETTES	4 762 617.81	3 288 316.88	189 284.90	3 477 601.78
EXPLOITATION		1 533 004.36		1 533 004.36
DEPENSES	11 676 000.00	10 575 843.84		10 575 843.84
RECETTES	11 676 000.00	12 108 848.20		12 108 848.20

2 - Budget annexe : BUDGET GPRA - PCET

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		-370 465.86	419 948.44	49 482.58
DEPENSES	1 030 603.47	377 552.86	348 006.56	725 559.42
RECETTES	1 030 603.47	7 087.00	767 955.00	775 042.00
EXPLOITATION		-132 873.50		-132 873.50
DEPENSES	1 233 356.00	912 620.05		912 620.05
RECETTES	1 233 356.00	779 746.55		779 746.55

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	Tota

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total
INVESTISSEMENT		-9 672 836.78	219 170.79	-9 453 665.99
DEPENSES	122 608 555.87	58 901 759.21	12 829 444.92	71 731 204.13
RECETTES	122 608 555.87	49 228 922.43	13 048 615.71	62 277 538.14
EXPLOITATION		16 810 508.55		16 810 508.55
DEPENSES	124 779 191.85	110 195 075.77		110 195 075.77
RECETTES	124 779 191.85	127 005 584.32		127 005 584.32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	247 387 747.72	169 096 834.98	12 829 444.92	181 926 279.90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	247 387 747.72	176 234 506.75	13 048 615.71	189 283 122.46

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (Uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4- PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ...			Numéro SIRET : ...	
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION DEPENSES RECETTES				
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL AGREGE DES DEPENSES				
TOTAL AGREGE DES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....

Nombre de membres présents.....

Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES :

 Pour.....

 Contre.....

 Abstentions.....

Date de convocation :/..../....

Présenté par (1),
A.....le.....

Le ...(1),

Délibéré par ... (2), réuni en session.....

A....., le.....

Les membres ... (2),

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
le.....et de la publication le/..../....

A....., le/..../....

1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...